J.P.R.
Société par actions simplifiée au capital de 210 000 euros
Siège social : Z.I. Sud-Est – 22 bis rue de la Frébardière – 35000 RENNES
340 177 070 RCS RENNES

EXTRAIT DU

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

EN DATE DU 19 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi dix-neuf mai, à dix heures,

La société **GROUPE KERTRUCKS FINANCE**, société par actions simplifiée au capital de 3 299 175 euros, dont le siège social est situé à CHARTRES-DE-BRETAGNE (35131) – 1 rue du Champ Martin, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 485 312 441 RCS RENNES, représentée par Messieurs Jean-François AUGER et Patrick RONSIN, gérants des sociétés SACAPUCE SARL et JAM PROD SARL, respectivement Directrice générale et Présidente (ci-après l'« **Associée unique** »),

Agissant en qualité d'Associée unique de la société **J.P.R.**, société par actions simplifiée au capital de 210 000 euros, dont le siège social est situé à RENNES (35000) – Z.I. Sud-Est – 22 bis rue de la Frébardière et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 340 177 070 RCS RENNES (ci-après la « **Société** »),

Etant précisé que la société Baker Tilly STREGO, Commissaire aux comptes titulaire, représentée par Monsieur Stéphane PIQUEE, régulièrement convoquée, est présente.

[.....]

PREMIERE DECISION

L'Associée unique, connaissance prise du rapport de gestion établi par la Présidente et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion, lesquels se soldent par un **bénéfice** net comptable de **158 952 euros**.

L'Associée unique approuve également les dépenses visées par l'article 39 4. du Code général des impôts comptabilisées au cours de l'exercice écoulé, d'un montant de 3 557 euros, ayant donnée lieu du fait de leur non déductibilité à une charge d'impôt supplémentaire de 889 euros.

En conséquence de ce qui précède, l'Associée unique donne à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat **bénéficiaire** de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à **158 952,20 euros,** en totalité :

au compte « **Autres réserves** », créditeur de.....747 892,20 euros

ainsi porté à **906 844,40 euros**.

L'Associée unique reconnait, en outre, que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le rapport de la Présidente mentionne que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices et la part de ces dividendes éligible ou non à l'abattement prévu par l'article 158-3 2° à 4° du Code général des impôts se sont élevés respectivement à :

Exercices	Dividendes distribués	Quote-part des dividendes éligible à l'abattement prévu par l'article 158.3 2° à 4° du C.G.I.	Quote-part des dividendes non éligible à l'abattement prévu par l'article 158.3 2° à 4° du C.G.I.
2024	-	-	-
2023	233 970,88 €	233 970,88 €	-
2022-2023	380 000 €	380 000 €	-

[.....]

QUATRIEME DECISION

L'Associée unique prend acte qu'aucune convention visée audit article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé entre la Société et la Présidente de la Société.

CINQUIEME DECISION

L'Associée unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈≈

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par Messieurs Jean-François AUGER et Patrick RONSIN, agissant en qualité de gérants des sociétés SACAPUCE SARL et JAM PROD SARL, respectivement Directrice générale et Présidente de la société GROUPE KERTRUCKS FINANCE SAS, Associée unique.

Pour extrait certifié conforme,
(Art. R 225-108 du Code de commerce)

Pour GROUPE KERTRUCKS FINANCE SAS, Présidente
Patrick RONSIN,
Gérant de JAM PROD SARL, Présidente

J.P.R.
Société par actions simplifiée au capital de 210 000 euros
Siège social : Z.I. Sud-Est – 22 bis rue de la Frébardière – 35000 RENNES
340 177 070 RCS RENNES

BILAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Pour copie certifiée conforme,

Pour GROUPE KERTRUCKS FINANCE SARL
Monsieur Patrick RONSIN
Gérant de JAM PROD SARL
Présidente

I. BILAN AU 31/12/2025

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 867	3 768	100	
Fonds commercial	19 818		19 818	19 818
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	244 612	231 454	13 158	22 054
Installations techniques, mat. et outillage	50 671	45 917	4 754	3 922
Autres immobilisations corporelles	81 251	81 251		117
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	14 322		14 322	14 322
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 636		6 636	6 636
ACTIF IMMOBILISE	**421 178**	**362 390**	**58 788**	**66 868**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	60 815		60 815	72 062
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 211 972		1 211 972	632 804
Autres créances	89 358		89 358	66 210
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 045 759		1 045 759	1 553 227
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	19 483		19 483	9 914
ACTIF CIRCULANT	**2 427 387**		**2 427 387**	**2 334 216**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 848 564**	**362 390**	**2 486 175**	**2 401 084**

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Capital social ou individuel (dont versé :)	210 000	210 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	747 892	469 249
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**158 952**	**278 643**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**1 141 844**	**982 892**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	10 000	
Provisions pour charges	42 774	58 143
PROVISIONS	**52 774**	**58 143**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 758	36 563
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 256	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	758 081	821 239
Dettes fiscales et sociales	319 971	253 578
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	174 374	188 669
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	18 116	60 000
DETTES	**1 291 556**	**1 360 049**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 486 175**	**2 401 084**

J.P.R.
Société par actions simplifiée au capital de 210 000 euros
Siège social : Z.I. Sud-Est – 22 bis rue de la Frébardière – 35000 RENNES
340 177 070 RCS RENNES

COMPTE DE RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Pour copie certifiée conforme,

Pour GROUPE KERTRUCKS FINANCE SARL
Monsieur Patrick RONSIN
Gérant de JAM PROD SARL
Présidente

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

Rubriques	Exercice 2025 France	Exercice 2025 Exportation	Exercice 2025 Total	Exercice 2024
Ventes de marchandises	6 279		6 279	2 672
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 081 846	1 725	4 083 571	4 573 892
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**4 088 125**	**1 725**	**4 089 850**	**4 576 565**
Production stockée				-975
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			31 341	29 338
Autres produits			2 366	409
PRODUITS D'EXPLOITATION			**4 123 558**	**4 605 337**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 385 539	1 751 046
Variation de stock (marchandises)			11 246	-10 135
Achats de matières premières et autres approvisionnements			536	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 118 822	1 138 041
Impôts, taxes et versements assimilés			32 301	39 195
Salaires et traitements			1 008 309	1 024 170
Charges sociales			348 789	297 508
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 742	4 220
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 000	
Dotations aux provisions				10 000
Autres charges			712	3 661
CHARGES D'EXPLOITATION			**3 926 995**	**4 257 705**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**196 563**	**347 632**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			**20 926**	**31 805**
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			20 926	31 805
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**4 117**	**7 729**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 117	7 729
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**16 809**	**24 076**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**213 372**	**371 708**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				**75**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				**-75**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			54 420	92 990
TOTAL DES PRODUITS			**4 144 484**	**4 637 142**
TOTAL DES CHARGES			**3 985 532**	**4 358 499**
BENEFICE OU PERTE			**158 952**	**278 643**

J.P.R.
Société par actions simplifiée au capital de 210 000 euros
Siège social : Z.I. Sud-Est – 22 bis rue de la Frébardière – 35000 RENNES
340 177 070 RCS RENNES

ANNEXES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Pour copie certifiée conforme,

Pour GROUPE KERTRUCKS FINANCE SAS
Monsieur Patrick RONSIN
Gérant de JAM PROD SARL
Présidente

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 5

1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE 5
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 5

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE 5

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES 6

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF 9

4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES 9
4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice 9
4.1.2. Tableau des amortissements 9
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES 10
4.3. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS 10
4.4. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES 10
4.5. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES 10
4.6. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES 11
4.7. CREANCES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE 11
4.8. PRODUITS A RECEVOIR 11
4.9. COMPTES DE REGULARISATION 11

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF 12

5.1. CAPITAUX PROPRES 12
5.2. ETAT DES PROVISIONS 12
5.2.1. Provisions pour charges 12
5.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES 12
5.4. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES 13
5.5. DETAIL DES DETTES 13
5.6. COMPTES DE REGULARISATION 13
5.6.1. Produits constatés d'avance 13
5.7. DETTES SUR LES ENTREPRISES LIEES 13

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 14

6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES 14
6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION 14
6.3. RESULTAT FINANCIER 14
6.4. IMPOT SUR LES BENEFICES 14

7. INFORMATIONS DIVERSES 15

7.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE ET INTERIMAIRE 15
7.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE 15
7.3. ENGAGEMENTS FINANCIERS 15
Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite 15

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

La société JPR a une activité de réalisation de tous travaux d'électricité générale

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 soit une durée de 12 mois.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif survenu postérieurement à la clôture, propre à la société ou lié aux évolutions macroéconomiques, n'est de nature – à la connaissance de l'entreprise et à la date d'arrêté des comptes d'avoir un impact significatif sur sa performance postérieure au 31 décembre 2025.

La société GROUPE KERTRUCKS FINANCE a racheté en date du 22 avril 2026 20 % du capital de la société JPR à la société CV INVEST pour porter sa détention à 100 %.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC N° 2022-06 du 22 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Changement de méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société JPR a appliqué pour la première fois le règlement ANC 2022-06. Ce changement de méthode comptable a entraîné une nouvelle présentation du bilan et du compte de résultat :

- En termes de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation) [C]

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel. [B]

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les reprises de subventions d'investissement sont désormais en résultat d'exploitation avec les subventions d'exploitation, dans un compte dédié ;

Les impacts sur la présentation du compte de résultat sont les suivants :

	31/12/2025	[A]	[B]	[C]	Pro-forma
Subventions	0	0			0
Reprises sur amortissements, provisions & transferts de cl	31 341		1 833		33 174
Produits de cessions d'immobilisations	0				0
Valeur comptables des immobilisations cédées	0				0
Charges sociales	-348 789		-1 833		-350 622
Autres charges	-712			50	-662
RESULTAT D'EXPLOITATION	**196 563**	**0**	**0**	**50**	**196 613**
RESULTAT COURANT AVANT IS	**213 372**	**0**	**0**	**50**	**213 422**
Produits exceptionnels	0	0			0
Charges exceptionnelles	0			-50	-50
RESUTAT EXCEPTIONNEL	**0**	**0**	**0**	**-50**	**-50**

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels de la société figurent au bilan pour leur valeur historique.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur des périodes généralement comprises entre 1 et 5 ans.

Les immobilisations financières sont composées des postes autres participations et autres titres immobilisés des filiales citées ci-dessus. Les titres sont valorisés au coût d'acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks et en cours

Les stocks et les en cours ont été relevés et chiffrés par l'entreprise.
Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.
Les coûts d'emprunt, engagés pour l'acquisition d'un élément inscrit en stock ou en encours, sont déduits en charge au titre de l'exercice au cours duquel les intérêts sont courus.
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de

vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.
Les stocks et en cours présentés dans le tableau de financement sont retenus pour leur valeur nette.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients et les autres créances présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur nette.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Indemnités de départ en retraite

Elles sont évaluées au paragraphe 7.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2025
Autres postes d'immobilisation incorporelles	23 056	630			23 686
Total 1 Incorporelles	**23 056**	**630**	**0**	**0**	**23 686**
Constructions installations, agencements…..	244 612				244 612
Installations techniques, matériels et outillages	48 639	2 032			50 671
Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 251				81 251
Total 2 Corporelles	**374 502**	**2 032**	**0**	**0**	**376 534**
Immobilisations en cours					
Total 3 Encours Corporelles	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Acomptes					
TOTAL	**397 558**	**2 652**	**0**	**0**	**420 220**

4.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2025
Autres immobilisations incorporelles	3 237	530		3 768
Total 1	**3 237**	**530**	**0**	**3 768**
Constructions	222 559	8 896		231 454
Installations techniques, matériels et outillages	44 717	1 200		45 917
Matériel de bureau informatique, mobilier	81 134	117		81 251
Total 2	**348 410**	**10 211**	**0**	**358 622**
TOTAL	**351 647**	**10 741**	**0**	**362 389**

4.2. Immobilisations financières

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2024	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2025
Autres titres immobilisés	14 322			14 322
Prêts et autres immobilisations financières	6 636			6 636
TOTAL	20 958	0	0	20 958

4.3. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2025
Marchandises et consommables	60 815		60 815
TOTAL	60 815	0	60 815

4.4. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

4.5. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 1 327 448 € en valeur brute au 31/12/2025 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	6 636	0	6 636
Autres immobilisations financières	6 636	0	6 636
ACTIF CIRCULANT :	1 320 813	1 320 813	0
Clients	1 211 972	1 211 972	
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Etat : impôts et taxes diverses	87 899	87 899	
Débiteurs divers	459	459	
Charges constatées d'avance	19 483	19 483	
TOTAL	1 327 448	1 320 813	6 636

4.6. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	1 211 972		1 211 972	632 804
Autres créances	89 358		89 358	66 210
TOTAL	1 301 330	0	1 301 330	699 014

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en euros	2025	2024
Clients sociétés affiliées consolidées France	0	0
TOTAL	0	0

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe 5.2.6.

4.7. Créances représentées par des effets de commerce

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés » :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Effets de commerce		
TOTAL	0	0

4.8. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		0
Clients – Factures à établir	63 120	0
TOTAL	63 120	0

4.9. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 19 483 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Charges d'exploitation	19 483	9 914
TOTAL	19 483	9 914

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2024 :

Les comptes de l'exercice 2024 ont fait apparaître un résultat de 278 643 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté au poste « Autres Réserves ».

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1. Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions pour pensions et obligations similaires	58 143		15 369	42 774
Provisions pour risques sur créance		10 000		10 000
TOTAL	58 143	10 000	15 369	52 774

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à plus d'1 an à l'origine	13 758	13 758		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	758 081	758 081		
Personnel et comptes rattachés	10 071	10 071		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 705	106 705		
Etat et autres collectivités publiques :				
Taxe sur la valeur ajoutée	193 171	193 171		
Autres impôts et comptes rattachés	10 024	10 024		
Groupe et associés	174 374	174 374		
Produits constatés d'avance	18 116	18 116		
TOTAL	1 284 300	1 284 300	0	0

5.4. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fournisseurs Groupe	0	0
Fournisseurs France	744 989	479 424
Fournisseurs factures non parvenues	13 092	341 815
Valeurs nettes comptables	**758 081**	**821 239**

5.5. Détail des dettes

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	758 081	821 239
Dettes fiscales et sociales	319 971	253 578
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 758	36 563
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 256	
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	174 374	188 669
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	18 116	60 000
DETTES	**1 291 556**	**1 360 049**

5.6. Comptes de régularisation

5.6.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Produits d'exploitation	18 116	60 000
TOTAL	**18 116**	**60 000**

5.7. Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Compte courant GROUPE KERTRUCKS FIN	174 374	188 668

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2025 France	Exercice 2025 CEE + Export	Exercice 2025 Total	Exercice 2024 Total
Ventes de marchandises	6 279		6 279	2 672
Production vendue de services	4 081 846	1 725	4 083 571	4 573 892
Chiffre d'affaires	**4 088 125**	**1 725**	**4 089 850**	**4 576 565**
%	99,96 %	0,04 %	100,00 %	

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Production stockée		-975
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	33 708	29 747
TOTAL	**33 708**	**28 772**

6.3. Résultat financier

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS FINANCIERS	**20 926**	**31 805**
Autres intérêts et produits assimilés	20 926	31 805
CHARGES FINANCIERES	**4 117**	**7 729**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 117	7 729
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**16 809**	**24 076**

6.4. Impôt sur les bénéfices

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition (25 %) par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2025, l'effectif moyen du personnel est de 24 personnes (comme en 2023 et 2024)

7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société GROUPE KERTRUCKS FINANCE .

7.3. Engagements financiers

Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Elles sont évaluées à la somme totale de 118 431 € et sont couvertes par un montant externalisé chez SMAVIE au 31/12 : 76 582 €.
Une provision pour risques figure au bilan pour un montant de 42 774 €
Age de départ retenu : 65 ans
Table : TV 88-90
Méthode de calcul : rétrospective des unités de crédit projetées (PBO)
Evolution des rémunérations : 2.5 %
Taux d'actualisation : 3.6 %
Convention collective : Bâtiment (distinction cadres et non cadres)
Taux de charges : 30 %

Audit – Bureau de Lorient
Centre des Affaires du Pré aux Clercs
4 rue Abbé Laudrin

56100 Lorient

T : +33 (0)2 97 64 04 84

www.bakertilly.fr

J.P.R

Société par actions simplifiée au capital de 210 000 euros
Siège social : Z.I. Sud-Est – 22 bis rue de la Frébardière
35000 RENNES
RCS RENNES 340 177 070

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

EXPERTISE - AUDIT - CONSEIL

SAS Baker Tilly STREGO exerçant sous le nom commercial de Baker Tilly est membre du réseau mondial Baker Tilly International Ltd., dont les membres sont des entités juridiques séparées et indépendantes.
Siège social : 4 rue Papiau de la Verrie – BP 70948 – 49009 Angers Cedex 01 – R.C.S Angers 063 200 885. Société inscrite à l'ordre des Experts-Comptables de la Région Pays de Loire et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique.

J.P.R

Société par actions simplifiée au capital de 210 000 euros
Siège social : Z.I. Sud-Est – 22 bis rue de la Frébardière
35000 RENNES
RCS RENNES 340 177 070

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société J.P.R,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associée unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société JPR relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans le paragraphe « Règles et méthodes comptables »de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre société. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnés à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels.

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Présidente.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou

résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LORIENT, le 13 mai 2026
Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly STREGO



Stéphane PIQUEE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

I. BILAN AU 31/12/2025

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 867	3 768	100	
Fonds commercial	19 818		19 818	19 818
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	244 612	231 454	13 158	22 054
Installations techniques, mat. et outillage	50 671	45 917	4 754	3 922
Autres immobilisations corporelles	81 251	81 251		117
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	14 322		14 322	14 322
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 636		6 636	6 636
ACTIF IMMOBILISE	**421 178**	**362 390**	**58 788**	**66 868**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	60 815		60 815	72 062
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	1 211 972		1 211 972	632 804
Autres créances	89 358		89 358	66 210
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	1 045 759		1 045 759	1 553 227
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	19 483		19 483	9 914
ACTIF CIRCULANT	**2 427 387**		**2 427 387**	**2 334 216**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**2 848 564**	**362 390**	**2 486 175**	**2 401 084**

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
Capital social ou individuel (dont versé :)	210 000	210 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	25 000	25 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	747 892	469 249
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**158 952**	**278 643**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**1 141 844**	**982 892**
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	10 000	
Provisions pour charges	42 774	58 143
PROVISIONS	**52 774**	**58 143**
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 758	36 563
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 256	
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	758 081	821 239
Dettes fiscales et sociales	319 971	253 578
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	174 374	188 669
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	18 116	60 000
DETTES	**1 291 556**	**1 360 049**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**2 486 175**	**2 401 084**

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

Rubriques	Exercice 2025 France	Exercice 2025 Exportation	Exercice 2025 Total	Exercice 2024
Ventes de marchandises	6 279		6 279	2 672
Production vendue de biens				
Production vendue de services	4 081 846	1 725	4 083 571	4 573 892
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**4 088 125**	**1 725**	**4 089 850**	**4 576 565**
Production stockée				-975
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			31 341	29 338
Autres produits			2 366	409
PRODUITS D'EXPLOITATION			**4 123 558**	**4 605 337**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			1 385 539	1 751 046
Variation de stock (marchandises)			11 246	-10 135
Achats de matières premières et autres approvisionnements			536	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 118 822	1 138 041
Impôts, taxes et versements assimilés			32 301	39 195
Salaires et traitements			1 008 309	1 024 170
Charges sociales			348 789	297 508
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			10 742	4 220
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 000	
Dotations aux provisions				10 000
Autres charges			712	3 661
CHARGES D'EXPLOITATION			**3 926 995**	**4 257 705**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**196 563**	**347 632**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			**20 926**	**31 805**
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			20 926	31 805
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**4 117**	**7 729**
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			4 117	7 729
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			**16 809**	**24 076**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**213 372**	**371 708**
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				**75**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				75
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL				**-75**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			54 420	92 990
TOTAL DES PRODUITS			**4 144 484**	**4 637 142**
TOTAL DES CHARGES			**3 985 532**	**4 358 499**
BENEFICE OU PERTE			**158 952**	**278 643**

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

La société JPR a une activité de réalisation de tous travaux d'électricité générale

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2025 au 31/12/2025 soit une durée de 12 mois.

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif survenu postérieurement à la clôture, propre à la société ou lié aux évolutions macroéconomiques, n'est de nature – à la connaissance de l'entreprise et à la date d'arrêté des comptes d'avoir un impact significatif sur sa performance postérieure au 31 décembre 2025.

La société GROUPE KERTRUCKS FINANCE a racheté en date du 22 avril 2026 20 % du capital de la société JPR à la société CV INVEST pour porter sa détention à 100 %.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC N° 2022-06 du 22 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers.

Changement de méthode comptable

À compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2025, la société JPR a appliqué pour la première fois le règlement ANC 2022-06. Ce changement de méthode comptable a entraîné une nouvelle présentation du bilan et du compte de résultat :

- En termes de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation) [C]

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel. [B]

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les reprises de subventions d'investissement sont désormais en résultat d'exploitation avec les subventions d'exploitation, dans un compte dédié ;

Les impacts sur la présentation du compte de résultat sont les suivants :

	31/12/2025	[A]	[B]	[C]	Pro-forma
Subventions	0	0			0
Reprises sur amortissements, provisions & transferts de ch	31 341		1 833		33 174
Produits de cessions d'immobilisations	0				0
Valeur comptables des immobilisations cédées	0				0
Charges sociales	-348 789		-1 833		-350 622
Autres charges	-712			50	-662
RESULTAT D'EXPLOITATION	196 563	0	0	50	196 613
RESULTAT COURANT AVANT IS	213 372	0	0	50	213 422
Produits exceptionnels	0	0			0
Charges exceptionnelles	0			-50	-50
RESUTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0	-50	-50

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont composées de logiciels de la société figurent au bilan pour leur valeur historique.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur des périodes généralement comprises entre 1 et 5 ans.

Les immobilisations financières sont composées des postes autres participations et autres titres immobilisés des filiales citées ci-dessus. Les titres sont valorisés au coût d'acquisition.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Stocks et en cours

Les stocks et les en cours ont été relevés et chiffrés par l'entreprise.
Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production.
Les coûts d'emprunt, engagés pour l'acquisition d'un élément inscrit en stock ou en encours, sont déduits en charge au titre de l'exercice au cours duquel les intérêts sont courus.
Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de

vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.
Les stocks et en cours présentés dans le tableau de financement sont retenus pour leur valeur nette.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients et les autres créances présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur nette.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achats, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charges correspondant à leur nature.

Indemnités de départ en retraite

Elles sont évaluées au paragraphe 7.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2025
Autres postes d'immobilisation incorporelles	23 056	630			23 686
Total 1 Incorporelles	**23 056**	**630**	**0**	**0**	**23 686**
Constructions installations, agencements.....	244 612				244 612
Installations techniques, matériels et outillages	48 639	2 032			50 671
Matériel de bureau et informatique, mobilier	81 251				81 251
Total 2 Corporelles	**374 502**	**2 032**	**0**	**0**	**376 534**
Immobilisations en cours					
Total 3 Encours Corporelles	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Acomptes					
TOTAL	**397 558**	**2 652**	**0**	**0**	**420 220**

4.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2025
Autres immobilisations incorporelles	3 237	530		3 768
Total 1	**3 237**	**530**	**0**	**3 768**
Constructions	222 559	8 896		231 454
Installations techniques, matériels et outillages	44 717	1 200		45 917
Matériel de bureau informatique, mobilier	81 134	117		81 251
Total 2	**348 410**	**10 211**	**0**	**358 622**
TOTAL	**351 647**	**10 741**	**0**	**362 389**

4.2. Immobilisations financières

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2024	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2025
Autres titres immobilisés	14 322			14 322
Prêts et autres immobilisations financières	6 636			6 636
TOTAL	20 958	0	0	20 958

4.3. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Le montant des stocks se décompose ainsi :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	Dépréciation	Solde au 31/12/2025
Marchandises et consommables	60 815		60 815
TOTAL	60 815	0	60 815

4.4. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

4.5. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 1 327 448 € en valeur brute au 31/12/2025 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	6 636	0	6 636
Autres immobilisations financières	6 636	0	6 636
ACTIF CIRCULANT :	1 320 813	1 320 813	0
Clients	1 211 972	1 211 972	
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Etat : impôts et taxes diverses	87 899	87 899	
Débiteurs divers	459	459	
Charges constatées d'avance	19 483	19 483	
TOTAL	1 327 448	1 320 813	6 636

4.6. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Créances clients et comptes rattachés	1 211 972		1 211 972	632 804
Autres créances	89 358		89 358	66 210
TOTAL	1 301 330	0	1 301 330	699 014

Dont créances Groupe :

Chiffres exprimés en euros	2025	2024
Clients sociétés affiliées consolidées France	0	0
TOTAL	0	0

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au paragraphe 5.2.6.

4.7. Créances représentées par des effets de commerce

Les effets de commerce sont inclus dans le poste « Créances clients et comptes rattachés » :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Effets de commerce		
TOTAL	0	0

4.8. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Rabais, remises, Ristournes à obtenir		0
Clients – Factures à établir	63 120	0
TOTAL	63 120	0

4.9. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 19 483 €.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Charges d'exploitation	19 483	9 914
TOTAL	19 483	9 914

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2024 :

Les comptes de l'exercice 2024 ont fait apparaître un résultat de 278 643 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté au poste « Autres Réserves ».

5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.2.1. Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Dotations	Reprises	Au 31/12/2025
Provisions pour pensions et obligations similaires	58 143		15 369	42 774
Provisions pour risques sur créance		10 000		10 000
TOTAL	58 143	10 000	15 369	52 774

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à plus d'1 an à l'origine	13 758	13 758		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	758 081	758 081		
Personnel et comptes rattachés	10 071	10 071		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	106 705	106 705		
Etat et autres collectivités publiques :				
Taxe sur la valeur ajoutée	193 171	193 171		
Autres impôts et comptes rattachés	10 024	10 024		
Groupe et associés	174 374	174 374		
Produits constatés d'avance	18 116	18 116		
TOTAL	1 284 300	1 284 300	0	0

5.4. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fournisseurs Groupe	0	0
Fournisseurs France	744 989	479 424
Fournisseurs factures non parvenues	13 092	341 815
Valeurs nettes comptables	**758 081**	**821 239**

5.5. Détail des dettes

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	758 081	821 239
Dettes fiscales et sociales	319 971	253 578
DETTES FINANCIERES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 758	36 563
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 256	
DETTES DIVERSES		
Autres dettes	174 374	188 669
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	18 116	60 000
DETTES	**1 291 556**	**1 360 049**

5.6. Comptes de régularisation

5.6.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Produits d'exploitation	18 116	60 000
TOTAL	**18 116**	**60 000**

5.7. Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Compte courant GROUPE KERTRUCKS FIN	174 374	188 668

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2025 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	Exercice 2025 France	Exercice 2025 CEE + Export	Exercice 2025 Total	Exercice 2024 Total
Ventes de marchandises	6 279		6 279	2 672
Production vendue de services	4 081 846	1 725	4 083 571	4 573 892
Chiffre d'affaires	**4 088 125**	**1 725**	**4 089 850**	**4 576 565**
%	99,96 %	0,04 %	100,00 %	

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Production stockée		-975
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	33 708	29 747
TOTAL	**33 708**	**28 772**

6.3. Résultat financier

Rubriques	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS FINANCIERS	**20 926**	**31 805**
Autres intérêts et produits assimilés	20 926	31 805
CHARGES FINANCIERES	**4 117**	**7 729**
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 117	7 729
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	**16 809**	**24 076**

6.4. Impôt sur les bénéfices

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition (25 %) par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles

Baker Tilly STREGO

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2025, l'effectif moyen du personnel est de 24 personnes (comme en 2023 et 2024)

7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale dans les comptes de la société GROUPE KERTRUCKS FINANCE .

7.3. Engagements financiers

Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Elles sont évaluées à la somme totale de 118 431 € et sont couvertes par un montant externalisé chez SMAVIE au 31/12 : 76 582 €.
Une provision pour risques figure au bilan pour un montant de 42 774 €
Age de départ retenu : 65 ans
Table : TV 88-90
Méthode de calcul : rétrospective des unités de crédit projetées (PBO)
Evolution des rémunérations : 2.5 %
Taux d'actualisation : 3.6 %
Convention collective : Bâtiment (distinction cadres et non cadres)
Taux de charges : 30 %